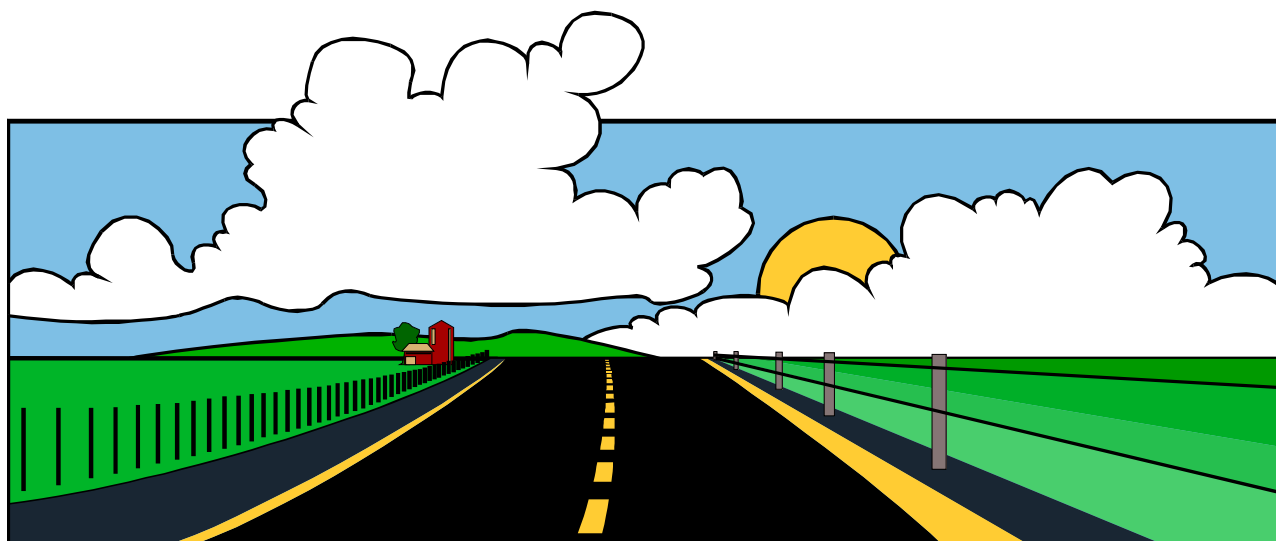




Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 3, 2000



Transports
Canada



Conseil Canadien des Administrateurs
en Transport Motorisé



Statistique
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet de la présente publication ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Centre des statistiques de l'aviation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-0068) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web :
<http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267-6677

Renseignement sur les commandes/abonnements

Les prix n'incluent pas la taxe de vente

Faites parvenir votre commande à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 ou téléphonez au **(613) 951-7277** ou **1 800 700-1033**, par télécopieur au **(613) 951-1584** ou **1 800 889-9734** ou via l'Internet: order@statcan.ca. Pour changement d'adresse veuillez fournir votre ancienne et nouvelle adresse. On peut aussi se procurer les publications de Statistique Canada auprès des agents autorisés, des librairies locales et des bureaux locaux de Statistique Canada.

Normes de service au public

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada

division des transports

Enquête sur les véhicules au Canada

Trimestre 3, 2000

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de Transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Avril 2001

N° 53F0004-XIF au catalogue

Périodicité : trimestrielle

ISSN 1496-3744

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada:

- .. nombres indisponibles.*
 - ... n'ayant pas lieu de figurer.*
 - néant ou zéro.*
 - nombres infimes.*
 - e nombres estimés.*
 - p nombres provisoires.*
 - r nombres rectifiés.*
 - x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret.*
-

Remerciements

La présente publication a été préparée à la division des transports sous la direction générale de **Tricia Trépanier**, directrice de la Division des transports et de **John Ross**, Chef de la Section de camionnage.

Les principaux auteurs de cette publication étaient **Adam Wroński** et **Wendy Christoff**.

Les personnes suivantes ont participé à la collecte et la préparation des données:

La Division des transports, Enquête sur les véhicules au Canada

Wendy Christoff, Mike Fahey, Sean Fagan, Linda Manolikakis

La Division des transports, Système et intégration des données

Serge Robert, Shirley Wong

La Division des méthodes d'enquêtes auprès des entreprises

Adam Wroński, Benoit Allard, Peter Xiao, Steve Matthews

La Division des opérations et de l'intégration

Jacques Beauchamp, Julie Gagnon, section ITAO

La Division de la recherche et du développement des opérations

Ghislaine Desgagné

Counsel Canadien des administrateurs en transport motorisé et Administrateurs provinciaux et territoriaux des bureaux d'immatriculation des véhicules

Une note spéciale d'appréciation va à Transports Canada qui par leur vision d'avenir et leur financement ont rendu cette enquête possible.

1. INTRODUCTION.....	8
2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE.....	8
3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS	9
3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT	9
3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES.....	9
3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES	9
3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES	10
4. MÉTHODES	11
4.1 PLAN DE SONDAGE.....	11
4.1.1 <i>Population observée</i>	11
4.1.2 <i>Plan d'échantillonnage</i>	11
4.1.3 <i>Taille de l'échantillon</i>	12
4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	12
4.2.1 <i>Collecte des données</i>	12
4.2.2 <i>Vérification et imputation</i>	13
4.2.3 <i>Estimation</i>	13
5. QUALITÉ DES DONNÉES	14
5.1 SOURCES D'ERREURS	14
5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE	14
5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE.....	14
5.3.1 <i>Erreurs de couverture</i>	15
5.3.2 <i>Erreurs de réponse</i>	15
5.3.3 <i>Erreurs de non-réponse</i>	16
5.3.4 <i>Erreurs de traitement</i>	16
5.4 MESURES DE LA QUALITÉ.....	16
5.4.1 <i>Taux de réponse</i>	16
5.4.2 <i>Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés</i>	17
5.4.3 <i>Coefficient de variation</i>	18
5.4.4 <i>Indicateur de qualité</i>	18
5.5 NOTES AUX FIN DE COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES	18
6. GLOSSAIRE	19

LISTE DES TABLEAU

1. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	20
2. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	21
3. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	22
4. TONNES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA JURIDICTION	23
5. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	24
6. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE	25
7. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'ANNÉE DU VEHICULE	26
8. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	27
9. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	28
10. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LE CHAMP DE L'ENQUÊTE SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARROSSERIE DU VÉHICULE	29
11. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	30
12. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	31
13. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE	32
14. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE JOUR DE LA SEMAINE	33
15. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR	34
16. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR	35
17. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	36
18. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	37
19. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – CAMIONS DE 4,5 T ET PLUS	38
20. PASSAGERS -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS	39
21. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – AUTOBUS	40
22. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	41
23. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE LE SEXE DU CONDUCTEUR	42
24. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR	43
25. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET L'HEURE DU JOUR	44
26. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	45
27. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	46
28. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR	47
29. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DU JOUR	48
30. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE	49
31. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE ROUTE	50
32. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE GROUPE D'ÂGE DES PASSAGERS – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	51
33. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	52
34. VÉHICULES -KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE DE VÉHICULE ET LA RAISON DU DÉPLACEMENT – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	53
35. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR	54
36. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE TYPE DU JOUR ET L'HEURE DU JOUR	55
37. PASSAGERS-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	56
38. VÉHICULES-KM SELON LE TYPE DE VÉHICULE, LE GROUPE D'ÂGE DU CONDUCTEUR ET LE SEXE DU CONDUCTEUR	57
39. CARBURANT ACHETÉ SELON LE TYPE DE VÉHICULE ET LE TYPE DE CARBURANT	58
40. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – VÉHICULES JUSQU'À 4,5 T	59
41. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE 4,5 T À 15 T	60
42. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – CAMIONS DE PLUS DE 15 T	61
43. NOMBRE DE VÉHICULES DANS LES LISTES D'IMMATRICULATION SELON LA JURIDICTION ET L'ANNÉE DU VEHICULE – AUTOBUS	62

FAITS SAILLANTS

- Pendant ce trimestre, plus que 17,5 millions de véhicules étaient classés dans le champ de l'Enquête sur les véhicules au Canada.
- D'après les estimations, ces véhicules ont parcouru 79,2 milliards de kilomètres entre le 1er juillet et le 30 septembre 2000.
- Pendant ce trimestre, les véhicules de poids brut de moins de 4 500 kg ont parcouru en moyenne 4 550 kilomètres tandis que les plus gros camions (les camions de poids brut de 15 000 kg ou plus) ont parcouru en moyenne 17 835 kilomètres.

1. INTRODUCTION

Sans mesures régulières de l'activité des véhicules sur route, les statistiques sur l'activité de transport au Canada étaient insuffisantes. Alors que les véhicules dominent le transport de passagers et de marchandises, il n'existait pas de mesures du total de véhicules-kilomètres ou de passagers-kilomètres.

L'Enquête sur les véhicules au Canada (EVC), élaborée à la demande de Transports Canada, vise à combler cette lacune statistique. L'enquête donne des estimations annuelles des véhicules-kilomètres parcourus, réparties par type de véhicule et caractéristique, comme l'âge et le sexe du conducteur, la période de la journée et la saison. Les résultats seront la principale source de renseignements sur l'utilisation des véhicules sur route pour les chercheurs et les membres du public que ces questions intéressent.

Transports Canada a l'intention de combiner ces données avec d'autres pour améliorer la sécurité routière, suivre la consommation de carburant et étudier les effets de l'utilisation des véhicules sur l'environnement.

Le présent document présente les concepts et les méthodes utilisées et traite de la qualité des données. Toutes les informations présentées dans ce document réfèrent au troisième trimestre de 2000.

2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ENQUÊTE

L'EVC est une enquête à participation volontaire, fondée sur les véhicules, qui donne des estimations annuelles de l'activité sur route (véhicules-kilomètres et passagers-kilomètres) des véhicules immatriculés au Canada. Un échantillon trimestriel de véhicules est tiré des listes d'immatriculation des véhicules fournis par les gouvernements provinciaux et territoriaux.

La composante provinciale de l'enquête comprend deux volets. Le premier est une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) des propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés. Cette interview sert à recueillir certains renseignements généraux sur l'utilisation du véhicule ainsi qu'à demander au répondant de remplir un carnet de bord pendant sept jours. Le carnet de bord lui est alors envoyé par la poste. S'il est impossible de rejoindre les répondants par téléphone, on leur poste le carnet avec un bref questionnaire pour leur demander certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO.

La composante territoriale de l'enquête comprend deux cartes postales, dont l'une est postée aux répondants au début du trimestre et l'autre à la fin du trimestre. La première demande aux répondants de prendre une lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre. Tous ceux qui renvoient la première carte postale en reçoivent une seconde, qui leur demande de prendre une nouvelle lecture de l'odomètre au début du premier jour du trimestre suivant. Ces deux lectures d'odomètre permettent de calculer la distance parcourue par le véhicule pendant le trimestre.

La collecte des données de l'enquête a débuté le 1^{er} février 1999. Seulement huit listes provinciales / territoriales d'immatriculation des véhicules sont arrivées à temps pour figurer dans l'échantillon à l'époque, mais les autres listes sont arrivées avant la fin de l'année 1999. Depuis le 1^{er} octobre 1999, l'enquête comprend les véhicules de chaque province et territoire.

L'EVC donne des estimations annuelles et trimestrielles du transport sur route des véhicules immatriculés au Canada. Les estimations sont données par type de véhicule et d'autres variables, comme les caractéristiques des conducteurs et des véhicules, la période de la journée et la saison.

Les utilisateurs qui veulent des renseignements supplémentaires de Statistique Canada peuvent les obtenir sur demande en s'adressant à la Division des transports (613-951-2486, laroque@statcan.ca, télécopieur 613-951-0579).

3. CONCEPTS ET DÉFINITIONS

3.1 LA POPULATION D'INTÉRÊT

Les *véhicules dans le champ* de l'EVC comprennent tous les véhicules motorisés, à l'exclusion des motocyclettes, des véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et du matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) immatriculés au Canada à n'importe quel moment durant la période de référence et qui n'ont pas été mis hors service ou envoyés à la récupération.

La *population d'intérêt* comprend tous les véhicules-jours tirés des véhicules dans le champ de l'EVC et des jours compris dans la période de référence de l'enquête.

3.2 DÉFINITIONS DES VARIABLES ESTIMÉES

Les *véhicules-kilomètres* sont la distance parcourue par les véhicules sur route.

Les *passagers-kilomètres* sont la somme des distances parcourues par les passagers individuels. Pour les camions dont le poids brut est de 4,5 tonnes ou plus (voir la définition de *type de véhicule* ci-après) et pour les autobus de transport urbain, la déclaration des passagers n'est pas nécessaire. Par conséquent, ces passagers ne sont pas compris dans les estimations du nombre de passagers-kilomètres. De même, le nombre de passagers se calcule en fonction de la moyenne du nombre de passagers au début de chaque déplacement et du nombre de passagers à la fin de chaque déplacement (voir la définition de *déplacement* ci-après), auquel s'ajoute le conducteur.

Le *carburant acheté* est la quantité de carburant acheté pour faire rouler les véhicules. Cela comprend les achats effectués pour l'exploitation hors route du véhicule. Ces achats sont jugés, par contre, négligeables.

Le *nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation* est la moyenne entre le nombre de véhicules immatriculés sur les listes d'immatriculation au début de la période de référence et à la fin de celle-ci.

Le *nombre de véhicules dans le champ de l'enquête* représente l'estimation du nombre moyen de véhicules immatriculés au cours du trimestre compte tenu des fichiers d'immatriculation et des réponses à l'enquête. Cette estimation peut différer légèrement du nombre de véhicules sur les fichiers d'immatriculation puisqu'elle tient compte des résultats mis en lumière par l'enquête. Il est à noter que ce nombre de véhicules dans le champ de l'enquête comprend à la fois les véhicules qui ont été utilisés ou non sur les routes au cours de la période de référence.

3.3 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES DES VÉHICULES

Le *type de véhicule* reflète la classification créée pour l'EVC en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation des véhicules. Il y a quatre types de véhicules. Les *autobus* sont identifiés en premier. Les autres véhicules sont ensuite répartis en trois groupes de masse : *véhicules légers* dont le poids brut est inférieur à 4,5 tonnes, *camions* dont le poids brut est de *4,5 tonnes ou plus et moins de 15 tonnes*, et *camions* dont le poids brut est de *15 tonnes ou plus*.

Le *genre de carrosserie* est déterminé par le répondant. Le répondant doit choisir entre : voiture, familiale, fourgonnette, véhicule utilitaire sport, camionnette de type «pick-up», camion porteur, tracteur, autobus et autre. Les réponses manquantes ou inhabituelles sont vérifiées dans les fichiers d'immatriculation lorsque possible.

Le *genre de carburant* est déterminé en fonction des renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation. Les véhicules sont divisés en trois classes : véhicules à essence, véhicules au diesel et véhicules utilisant une autre source d'énergie.

Le *année automobile du véhicule* est établie d'après les renseignements contenus dans les fichiers d'immatriculation.

3.4 DÉFINITIONS DES CARACTÉRISTIQUES D'UTILISATION DES VÉHICULES

La définition de déplacement selon l'EVC déterminent les caractéristiques du déplacement. La définition de ce qui constitue un déplacement dépend du type de véhicule :

Pour les autobus, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- il y a un changement dans le type de service fourni par l'autobus
- tous les usagers sont descendus et un autre déplacement commence (cela ne s'applique pas au service urbain régulier)

Pour les véhicules légers, si l'un ou l'autre des événements ci-après s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison du déplacement change

Pour les véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus, si l'un ou l'autre des événements suivants s'est produit :

- il y a un arrêt de plus de 30 minutes
- le conducteur change
- la raison ou l'utilisation du véhicule change
- la configuration du camion change
- le chargement passe de chargé à vide ou l'inverse

Pour chaque déplacement, les renseignements suivants sont recueillis :

- Heures et dates du début et de la fin du déplacement, qui servent à déterminer la période de la journée et le jour de la semaine où le déplacement a lieu.
- Le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur.
- La raison du déplacement, déterminée par le répondant. S'il y a plusieurs raisons, le répondant est prié d'indiquer la principale raison du déplacement. Les raisons multiples ne sont pas admises. Le choix de la raison est fonction du type de véhicule.
- Si des marchandises dangereuses sont transportées (selon la définition de la loi sur le transport des marchandises dangereuses). Ceci est sans objet pour les autobus.
- Nombre de kilomètres parcourus sur des routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus (ne s'applique pas dans le cas des camions)
- Groupe d'âge (0-4, 5-14 et 15 ans et plus) des passagers et nombre de passagers dans chaque groupe, afin de calculer le nombre de passagers-km. (S'applique seulement aux véhicules légers et aux autobus, à l'exception des autobus de service urbain régulier. L'information sur l'âge des passagers est recueillie seulement dans le cas des véhicules légers. Voir 3.2.).
- Configuration du camion pour les véhicules (camions) d'une masse de 4,5 tonnes ou plus.
- Coût (dans le cas des véhicules légers et les autobus) ou quantité (dans le cas des camions et des autobus) de carburant acheté.

4. MÉTHODES

L'EVC est une enquête trimestrielle. Le troisième trimestre de 2000 est le quatrième trimestre pour lequel les résultats de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada sont disponibles. Le plan de sondage permet également de calculer des estimations annuelles fondées sur les données recueillies pendant les quatre trimestres.

4.1 PLAN DE SONDAJE

4.1.1 Population observée

La population observée a été tirée des listes d'immatriculation des véhicules des 13 secteurs de compétence (les gouvernements des dix provinces et trois territoires), qui ont été communiquées à Statistique Canada trois mois avant le début de la période de référence. Par conséquent, un échantillon est tiré parmi les véhicules motorisés ayant une immatriculation valide dans l'une ou l'autre des provinces ou l'un ou l'autre des territoires en avril 2000. Les motocyclettes, les véhicules hors route (p. ex., motoneiges, motodunes, amphibies) et le matériel spécial (p. ex., grues, balayeuses mécaniques, chasse-neige et rétrocaveuses) sont exclus des listes d'immatriculation. Cette population diffère de la population d'intérêt, les véhicules immatriculés après avril 2000 n'étant pas inclus par exemple.

Les listes reçues sont soumises à une rigoureuse procédure de préparation :

- En premier lieu, on élimine les véhicules qui sont hors du champ d'enquête (remorques, motocyclettes, matériel de construction, véhicules pour défilés, etc.).
- En second lieu, on élimine les véhicules dont l'immatriculation est expirée.
- Ensuite, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) dans une liste donnée, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Puis, on élimine les enregistrements ayant le même numéro d'identification de véhicule (NIV) parmi toutes les listes, en conservant celui dont la mise à jour est la plus récente.
- Enfin, on vérifie les enregistrements comportant des données irrégulières.

Le dernier ensemble de listes traitées avant le début de la période de référence était constitué de douze listes fournies à Statistique Canada en avril 2000 pour l'EVC. Une liste créée en janvier 2000 a été utilisée pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest. L'ensemble des listes préparées de véhicules et l'ensemble des jours dans le troisième trimestre de 2000 constituent la population observée.

4.1.2 Plan d'échantillonnage

Tous les véhicules faisant partie de la population observée sont stratifiés (regroupés) en 104 strates. En premier lieu, les véhicules sont stratifiés en quatre types de véhicules (autobus, véhicules légers, et deux groupes de camions, voir 3.3) et 13 secteurs de compétence (dix provinces et trois territoires). Puis, aux fins d'efficacité des estimations, ils sont subdivisés en deux strates d'âge des véhicules : véhicules récents et véhicules plus vieux.

Ensuite, un échantillon de véhicules (échantillon du premier degré) est choisi de la population observée. Un échantillon est choisi dans chaque strate. Pour alléger le plus possible le fardeau du répondant, on ne choisit aucun véhicule plus d'une fois pendant quatre trimestres consécutifs dans le cas des provinces (deux trimestres consécutifs pour les territoires), et on utilise les trois premiers caractères du code postal pour étaler l'échantillon sur l'ensemble des régions.

Par la suite, on attribue de façon aléatoire (échantillon du deuxième degré), à chaque véhicule choisi dans l'échantillon de premier degré, sept jours consécutifs commençant dans le trimestre. Dans chaque strate, le premier jour de déclaration est réparti uniformément sur le trimestre, de manière à ce que le nombre de réponses soit

uniforme dans le temps et pour chaque jour de la semaine. Cette étape n'est pas appliquée aux véhicules immatriculés dans les trois territoires, puisque seules les lectures d'odomètre sont recueillies (voir 2.).

Puisque l'échantillon est choisi en deux degrés, le poids d'échantillonnage (voir la définition en 6.) est aussi calculé en deux temps. Le poids d'échantillonnage de premier degré est calculé pour chaque véhicule de l'échantillon de premier degré. Ensuite, le poids d'échantillonnage de deuxième degré est calculé pour chaque véhicule-jour choisi dans l'ensemble des journées de la période de référence. Enfin, on multiplie ces deux poids l'un par l'autre pour obtenir le poids final pour un véhicule-jour. On obtient les valeurs pondérées en multipliant les poids finaux et les valeurs recueillies avant de les agréger pour produire les estimations.

4.1.3 Taille de l'échantillon

Pour les dix provinces, on a tiré un total de 4 446 véhicules sur les 17 328 922 figurant dans la population observée. Pour les trois territoires, 2 453 véhicules sur 45 064 ont fait partie de l'échantillon.

4.2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES

4.2.1 Collecte des données

La collecte des données pour les véhicules échantillonnés dans les provinces ne se fait pas de la même façon que pour les véhicules échantillonnés dans les territoires.

Collecte pour les provinces

On téléphone aux propriétaires des véhicules immatriculés échantillonnés pour une interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Pendant l'interview ITAO, on recueille les renseignements suivants sur chaque véhicule échantillonné : type de véhicule, genre de carburant utilisé, distance parcourue la semaine précédente, certains renseignements sur l'utilisation prévue du véhicule pour les six semaines suivantes, lecture actuelle de l'odomètre, et capacité (en passagers) pour les autobus. Le répondant est ensuite invité à remplir un carnet de bord pendant sept jours. S'il accepte de remplir le carnet, on lui demande des renseignements personnels, comme son nom et son adresse, pour l'envoi postal du carnet pour le véhicule.

Le genre de carnet dépend du type de véhicule. Il y a trois genres de carnets : un carnet pour les autobus, un carnet pour les véhicules légers et un carnet pour les deux autres types de véhicules (camions). Dans tous les cas, les répondants doivent consigner des renseignements sur tous les déplacements effectués dans le véhicule sélectionné sur une période donnée de sept jours. Les données recueillies comprennent des renseignements sur chaque déplacement : heure et date du début et de la fin, durée, raison, nombre et groupe d'âge des passagers, sexe et groupe d'âge du conducteur, achats de carburant, indication de transport de marchandises dangereuses, nombre de kilomètres parcourus sur les routes où la limite de vitesse affichée est de 80 km/h ou plus, et, pour les camions, la configuration.

Dans les cas où l'on ne réussit pas à rejoindre le répondant par téléphone, on poste un carnet de bord accompagné d'un bref questionnaire supplémentaire (pour recueillir certains des renseignements normalement recueillis pendant l'ITAO).

Pour accroître le nombre de réponses, il y a un deuxième contact avec les répondants, soit par téléphone, soit par courrier. Le premier ou le deuxième jour couvert par le carnet, on tente de téléphoner à chaque propriétaire de véhicule qui a accepté pendant l'ITAO de remplir le carnet, pour répondre aux questions qu'il pourrait avoir. Plus tard, on tente de communiquer par téléphone ou par courrier avec tous ceux qui n'ont pas retourné les carnets. Des dispositions spéciales permettant d'alléger le fardeau de réponse de certains des grandes flottes de véhicules qui ont plusieurs véhicules dans l'échantillon.

Collecte pour les territoires

On envoie des cartes postales aux propriétaires des véhicules immatriculés choisis, en leur demandant de donner deux lectures d'odomètre, soit une au début du trimestre et une autre au début du trimestre suivant, et d'indiquer le statut du véhicule (possédé, vendu, mis hors service).

4.2.2 Vérification et imputation

Après la collecte de tous les renseignements nécessaires pour l'enquête, il y a une série de contrôles dont l'objet est de vérifier que les renseignements sont cohérents et que la collecte et la saisie des données n'ont pas introduit d'erreurs. Les données déclarées sont soumises à une vérification d'exhaustivité et de cohérence à l'aide de contrôles automatisés, complétés d'un examen manuel. Les valeurs aberrantes – les valeurs extrêmement grandes déclarées par les répondants – sont traitées manuellement.

Les données manquantes et les données erronées sont imputées par un autre système automatisé. Le système impute les données à l'aide de règles d'imputation différentes, selon le véhicule, les renseignements disponibles et le genre de données à imputer. Par exemple, on peut imputer les données en fonction d'autres réponses pour le même véhicule ou en utilisant les données de véhicules semblables. Les données imputées sont soumises de nouveau à un examen d'exhaustivité et de cohérence. À la fin de ce processus, chaque véhicule a sept jours de déplacements.

On peut obtenir une description complète des procédures appliquées aux données de l'enquête en s'adressant à la Division des transports de Statistique Canada.

4.2.3 Estimation

Puisque la population observée diffère de la population d'intérêt et que l'on désire faire en sorte que les estimations correspondent le plus possible à cette population d'intérêt, plusieurs corrections sont apportées. Les poids d'échantillonnage dérivés du plan d'échantillonnage sont rajustés et améliorés à l'aide des renseignements des fichiers d'immatriculation révisés. Cela est possible parce que, dans l'intervalle qui suit la sélection de l'échantillon, on a obtenu un ensemble de listes de véhicules préparées pour le début et la fin du trimestre de référence. Pour améliorer les estimations pour les véhicules immatriculés dans les dix provinces, on stratifie à nouveau toutes les journées en jours ouvrables et en congés (ou jours non ouvrables, y compris les fins de semaine). Les poids d'échantillonnage de deuxième degré sont rajustés, de sorte que chaque jour d'activité des véhicules dans une même strate a le même poids dans l'estimation totale. L'ensemble final de poids reflète le plus fidèlement possible les caractéristiques de la population de véhicules pendant la période de référence.

Les estimations suivantes des totaux sont disponibles :

- nombre de véhicules par province et territoire;
- nombre de véhicules-kilomètres par province et territoire;
- nombre de passagers-kilomètres par province;
- carburant acheté au niveau Canada seulement;
- tableaux croisés du nombre de véhicules, de véhicules-kilomètres et de passagers-kilomètres pour un certain nombre de variables (décrites dans Concepts et définitions), comme le genre de carrosserie, la configuration des camions, les caractéristiques des conducteurs, la période de la journée, le jour de la semaine, etc. par province.

5. QUALITÉ DES DONNÉES

Cette section décrit les facteurs qui ont une incidence sur la qualité des données et explique pourquoi il faut en tenir compte lorsqu'on utilise les estimations de l'EVC.

5.1 SOURCES D'ERREURS

Malgré tous les efforts que l'on peut faire pour maintenir une norme de qualité élevée tout au long des opérations d'enquête, les estimations qui en résultent sont inévitablement sujettes à un certain degré d'erreur. L'erreur d'enquête totale est définie comme la différence entre l'estimation de l'enquête et la valeur réelle de la population que l'estimation de l'enquête tente d'atteindre. L'erreur d'enquête totale est formée de deux types d'erreur : l'erreur d'échantillonnage et les erreurs non dues à l'échantillonnage.

5.2 ERREUR D'ÉCHANTILLONNAGE

Lorsqu'on tire un échantillon d'une population, les estimations fondées sur les données d'échantillon ne sont pas toujours exactement les mêmes que les résultats qu'aurait produits un recensement de la même population. Les deux résultats risquent de diverger, puisque seules les données des unités échantillonnées sont utilisées. Dans le cas d'un recensement, il n'y a pas d'erreur d'échantillonnage.

La différence entre les estimations d'une enquête basée sur un échantillon et d'un recensement réalisé dans les mêmes conditions s'appelle l'erreur d'échantillonnage d'une estimation d'enquête. L'erreur d'échantillonnage dépend de facteurs comme la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage, la variabilité de la caractéristique observée dans la population et la méthode d'estimation. Si la population est très hétérogène, comme la population des véhicules immatriculés, il faut un grand échantillon pour obtenir des estimations fiables.

L'erreur d'échantillonnage se mesure par une quantité statistique appelée l'erreur-type. Cette quantité reflète la variabilité espérée de l'estimation d'enquête d'une caractéristique donnée de la population si l'on utilise un échantillonnage répété. La vraie valeur de l'erreur-type est, bien sûr, inconnue, mais elle peut être estimée, à partir de l'échantillon. L'erreur-type estimée est utilisée, dans la présente publication, sous forme de mesure relative appelée le coefficient de variation (ou CV). Cette mesure n'est autre chose que l'erreur-type estimée, exprimée en pourcentage de la valeur de l'estimation d'enquête. Par conséquent, plus le CV est petit, plus l'estimation est fiable.

5.3 ERREURS NON DUES À L'ÉCHANTILLONNAGE

L'erreur d'échantillonnage n'est qu'une composante de l'erreur d'enquête totale. Les autres erreurs découlant de toutes les phases d'une enquête sont des erreurs non dues à l'échantillonnage. À mesure que la taille de l'échantillon se rapproche de la taille de la population, la composante « erreur d'échantillonnage » de l'erreur d'enquête totale devrait diminuer. Mais il n'en va pas nécessairement de même pour la composante « erreurs non dues à l'échantillonnage ». En effet, ce type d'erreur peut surgir lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés ou ne répond pas à certaines questions, lorsqu'une unité de la population d'intérêt est oubliée ou observée plus d'une fois, lorsqu'une unité qui est hors du champ de l'enquête y est incluse par erreur ou lorsque des erreurs surviennent en cours de traitement des données, comme des erreurs de codage et de saisie.

Certaines erreurs non dues à l'échantillonnage s'annulent sur un grand nombre d'observations, mais les erreurs systématiques (c.-à-d. celles qui n'ont pas tendance à s'annuler) contribuent à un biais des estimations. Ainsi, dans le cas de l'EVC, si des personnes qui utilisent leur véhicule plus que la moyenne ont toujours tendance à ne pas répondre à l'enquête, l'estimation du nombre total de véhicules-kilomètres qui en résulte sera en deçà du total réel pour la population. Ces biais ne sont pas reflétés dans l'estimation de l'erreur-type.

L'ensemble des erreurs non dues à l'échantillonnage ne sont peut-être qu'une partie de l'erreur d'enquête totale, mais leur contribution peut être importante. Pour limiter l'effet de ce type d'erreur, on applique un programme d'assurance de la qualité à chaque enquête. Ainsi, on effectue des suivis en cas de non-réponse pour obtenir des renseignements de la part de l'ensemble des non-répondants ou, dans le cas des questionnaires qui ne sont remplis que partiellement, obtenir des réponses aux questions jugées essentielles. Diverses procédures d'assurance de la qualité sont appliquées à l'étape de la saisie des données. Les procédures de vérification des données font ressortir certaines incohérences dans la structure des données et les procédures d'imputation servent à corriger les incohérences relevées.

En général, les erreurs non dues à l'échantillonnage sont difficiles à quantifier. Il faut procéder à des études spéciales pour les estimer. Cependant, certaines mesures comme les taux de réponse et d'imputation s'obtiennent facilement et peuvent servir d'indicateurs des erreurs non dues à l'échantillonnage. Divers types d'erreurs non dues à l'échantillonnage sont présentés ci-après.

5.3.1 Erreurs de couverture

Il y a erreur de couverture lorsque la population observée ne couvre pas bien la population d'intérêt. Par conséquent, certaines unités appartenant à la population d'intérêt sont soit exclues (sous-dénombrement) soit comptées plus d'une fois (surdénombrement). En outre, des unités qui sont hors du champ d'enquête peuvent être présentes dans la population observée (surdénombrement).

Les sources suivantes d'erreurs de couverture ont été remarquées pour l'EVC :

- Les erreurs dans les variables de classification de l'enquête peuvent donner lieu au sous-dénombrement ou au surdénombrement des véhicules immatriculés.
- L'échantillon est tiré de la liste créée trois mois avant le début de la période de référence. Ainsi, les véhicules immatriculés après la création de la liste et avant la fin de la période de référence ne peuvent pas faire partie de l'échantillon.
- Lorsque la liste des véhicules d'un secteur de compétence n'a pas été créée à temps ou n'est pas arrivée du tout, le sous-dénombrement est encore plus marqué, puisqu'il faut utiliser une vieille liste pour l'échantillonnage.
- Lorsqu'un véhicule a été mis hors service ou destiné à la récupération de pièces et est demeuré sur la liste, il y a surdénombrement.
- Si un véhicule est immatriculé après la création d'une liste d'immatriculation et que cette immatriculation se termine avant la création de la liste d'immatriculation suivante, le véhicule en question ne fait pas partie d'aucune liste et constitue une source de sous-dénombrement.

Ainsi, l'EVC est sujette à un certain degré de sous-dénombrement et de surdénombrement. La procédure d'estimation sert à compenser la partie du sous-dénombrement et du surdénombrement qui a été déterminée. Les proportions d'unités hors du champ d'enquête parmi toutes les unités échantillonnées pour la période de référence sont dans le tableau de la section 5.4.1.

Les hypothèses de travail à l'estimation supposent que les réponses fournies par les répondants sont justes à moins que l'on ait des preuves sérieuses du contraire. En conséquence, les corrections apportées à l'estimation pour traiter le sous-dénombrement et le surdénombrement s'appuient sur l'ensemble des données fournies par les répondants.

5.3.2 Erreurs de réponse

Il y a erreur de réponse lorsqu'un répondant donne des renseignements erronés parce que les questions de l'enquête ont été mal interprétées ou qu'il n'a pas les bons renseignements, qu'il donne de faux renseignements par erreur, ou qu'il ne veut pas révéler les bons renseignements. La vérification a de bonnes chances de repérer les erreurs de réponse importantes. Cependant, d'autres erreurs de réponse pourraient passer inaperçues.

La vérification des données a fait ressortir peu d'erreurs de réponse.

5.3.3 Erreurs de non-réponse

Il y a erreur de non-réponse lorsqu'un répondant ne répond pas du tout (non-réponse totale) ou ne répond qu'à certaines questions (non-réponse partielle). Ces erreurs peuvent être graves si les caractéristiques des non-répondants sont systématiquement différentes de celles des répondants et / ou si le taux de non-réponse est élevé. À cet effet, voir les tableaux des taux de réponse dans la section 5.4.1.

5.3.4 Erreurs de traitement

Outre les erreurs de couverture, de réponse et de non-réponse qui sont décrites plus haut, les erreurs qui surviennent pendant le traitement des données constituent une autre composante de l'erreur non due à l'échantillonnage. Les erreurs de traitement peuvent survenir pendant la saisie, le codage, la transcription, la vérification, l'imputation, la détection et le traitement des valeurs aberrantes, et d'autres types de manipulation des données.

Il y a erreur de codage lorsqu'une zone est mal codée à cause d'une mauvaise interprétation des procédures de codage ou d'une erreur de jugement (p. ex., erreurs de codage de marchandises). Il y a erreur de saisie lorsque les données sont mal interprétées ou mal entrées.

Une fois codées et saisies, les données sont sujettes à la vérification et l'imputation des valeurs manquantes ou erronées. La qualité des données utilisées dans l'estimation dépend de la quantité d'imputation et de la différence entre les valeurs imputées et les valeurs vraies, mais inconnues. S'il repose sur de mauvaises hypothèses ou s'il est incapable de trouver une valeur imputée, le processus d'imputation risque d'introduire un biais dans les estimations. Dans le cas de l'EVC par exemple, il est impossible de détecter une valeur de carburant acheté manquante ou erronée pour les véhicules qui parcourent seulement une petite distance durant la semaine visée.

5.4 MESURES DE LA QUALITÉ

Cette section présente certains indicateurs de la qualité des données des estimations de l'EVC.

5.4.1 Taux de réponse

Le taux de réponse est fonction du nombre de véhicules pour lesquels des réponses à l'enquête ont été obtenues. Plusieurs taux de réponse sont fournis dans le tableau suivant. Ce taux est défini comme le nombre de véhicules-jours pour lesquels les répondants ont fourni des réponses complètes ou partielles (véhicules-kilomètres seulement) divisé par le nombre total de véhicules-jours faisant partie du champ de l'enquête.

PROVINCES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres ont été déclarés (caractéristiques des déplacements ont été imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	40%	15%	25%	34%	4%	30%	4%	4%
Camions 4,5 t – 15 t	32%	22%	10%	19%	5%	14%	6%	11%
Camions 15 t et plus	38%	23%	15%	24%	7%	17%	6%	11%
Autobus	43%	34%	10%	3%	0%	3%	5%	30%

TERRITOIRES	Véhicules-kilomètres et caractéristiques des déplacements ont été déclarés			Seulement les véhicules-kilomètres ont été déclarés (caractéristiques des déplacements ont été imputées)			Véhicules hors champ	Contacté, mais aucune donnée déclarée
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km		
Véhicules légers	s. o.	s. o.	s. o.	16%	0%	16%	5%	9%
Camions 4,5 t – 15 t	s. o.	s. o.	s. o.	14%	1%	14%	7%	13%
Camions 15 t et plus	s. o.	s. o.	s. o.	20%	0%	19%	7%	9%
Autobus	s. o.	s. o.	s. o.	18%	2%	16%	8%	11%

Le bas niveau de réponse pourrait biaiser les résultats si les caractéristiques d'intérêt des non-répondants diffèrent de celles des répondants.

5.4.2 Taux d'imputation relatif et pourcentage des véhicules-jours imputés

Le taux d'imputation relatif est défini comme la proportion de l'estimation publiée correspondante qui est fondée sur des données imputées. Par exemple, si une estimation publiée totale de 25 millions est formée de 20 millions provenant de données non imputées et de 5 millions provenant de données imputées, alors le taux d'imputation est de 0,2 (5 millions divisés par 25 millions) ou 20 %. Plus les taux d'imputation relatifs sont faibles, plus les données publiées sont fiables.

Avec les données recueillies pendant l'interview ITAO (utilisation antérieure du véhicule), le taux d'imputation relatif des données issues du processus d'imputation a été plus faible pour le nombre de véhicules-km, et beaucoup plus élevé pour les autres caractéristiques d'utilisation des véhicules.

Les taux d'imputation relatifs ont été calculés pour chacune des estimations et ont servi à établir un indicateur de qualité pour chaque estimation. Les taux d'imputation relatifs pour les estimations peuvent être obtenus sur demande à la Division des transports de Statistique Canada.

Le taux d'imputation relatif est habituellement lié directement aux taux de réponse et à la qualité des estimations. Un taux d'imputation élevé donne habituellement lieu à la sous-estimation de l'erreur d'échantillonnage et peut aussi être cause de biais.

Le pourcentage des véhicules-jours imputés (déclarés) est défini comme la proportion des véhicules-jours qui sont imputés (déclarés) par rapport au nombre total de véhicules-jours :

PROVINCES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	54%	20%	34%	46%	6%	40%
Camions 4,5 t – 15 t	62%	43%	19%	38%	10%	28%
Camions 15 t et plus	61%	37%	24%	39%	11%	28%
Autobus	94%	73%	21%	6%	0%	6%

TERRITOIRES	Véhicules-jours déclarés			Véhicules-jours imputés		
	Tous	0 km	Non 0 km	Tous	0 km	Non 0 km
Véhicules légers	100%	2%	98%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 4,5 t – 15 t	100%	6%	94%	s. o.	s. o.	s. o.
Camions 15 t et plus	100%	2%	98%	s. o.	s. o.	s. o.
Autobus	100%	9%	91%	s. o.	s. o.	s. o.

5.4.3 Coefficient de variation

Comme mesure de l'erreur d'échantillonnage des estimations, on a calculé les coefficients de variation (CV) estimés. Les CV pour les estimations peuvent s'obtenir sur demande à la Division des transports de Statistique Canada. À noter que les estimations des CV tiennent compte en partie du fait que certaines des données ont été imputées.

5.4.4 Indicateur de qualité

Il faut examiner simultanément le CV et le taux d'imputation relatif pour évaluer la fiabilité d'une estimation. Un indicateur global de qualité, accompagnant chaque estimation, aide l'utilisateur à évaluer l'effet possible de la non-réponse, de l'imputation et de l'erreur d'échantillonnage. L'indicateur de qualité tient compte simultanément du CV et du taux d'imputation relatif.

Indicateur de qualité	C.V. équivalent	Explication de la qualité de l'estimation
A	Moins de 5 %	Excellente
B	5 % à 10 %	Très bonne
C	10 % à 15 %	Bonne
D	15 % à 20 %	Acceptable
E	20 % à 35 %	À utiliser avec prudence
...	35 % et plus	N'ayant pas lieu de figurer
--	S.O.	Nombres infimes
N	S.O.	Données administratives

5.5 NOTES AUX FIN DE COMPARAISONS CHRONOLOGIQUES

Le changement suivant a été apporté au troisième trimestre de l'année 2000 et peut affecter la comparabilité avec les résultats trimestriels précédents:

- Maintenant, les propriétaires des autobus et des camions qui sont enregistrés dans les territoires reçoivent deux cartes postales pour inscrire la lecture de l'odomètre au début et à la fin du trimestre. Dans les territoires, ce processus a toujours été utilisé pour les véhicules légers, et remplace maintenant la méthode antérieure qui envoyait seulement une carte postale à la fin du trimestre en demandant aux propriétaires des autobus et des camions de se baser sur les rapports d'entretien pour fournir les lectures de l'odomètre au début du trimestre.

Plusieurs changements ont été apportés à l'enquête au premier trimestre de 2000 de façon à en améliorer la qualité, plus particulièrement dans le but de diminuer les erreurs non dues à l'échantillonnage.

- Les changements qui affectent la comparabilité avec les données de 1999 sont :
 - Les choix dans les raisons du déplacement ont été modifiés pour tous les types de véhicules. Les raisons sont maintenant basées sur la destination du déplacement. Les résultats pour cette variable en 2000 ne peuvent ainsi être comparés à ceux de 1999.
 - Les passagers-kilomètres n'ont pas été recueillis pour les camions pour l'année 2000.
- D'autres changements qui peuvent aussi affecter la comparabilité avec les données de 1999 sont :
 - Un nouveau carnet s'adressant à tous les camions a été développé pour l'enquête 2000. En 1999, les camions de 4,5 tonnes à 15 tonnes avaient un carnet différent de celui destiné aux camions de 15 tonnes et plus.
 - En ce qui concerne les camions, la question portant sur le carburant acheté était cette fois-ci demandée pour chaque déplacement. Auparavant, elle était recueillie séparément sans égard aux déplacements.

6. GLOSSAIRE

Population d'intérêt : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles les renseignements sont requis.

Population observée : L'ensemble de toutes les unités (p. ex., véhicules-jours) pour lesquelles l'enquête peut, de façon réaliste, obtenir des renseignements. La population observée peut différer de la population d'intérêt, à cause de la difficulté opérationnelle à déterminer toutes les unités qui font partie de la population d'intérêt. Une liste de toutes les unités de la population observée qui renferme les renseignements de classification (p. ex., géographique, caractéristiques des véhicules, dates) est utilisée pour le plan d'échantillonnage, la sélection de l'échantillon et l'estimation.

Stratification : Partition mutuellement exclusive de la population observée en groupes relativement homogènes pour ce qui est de certaines caractéristiques comme la classification géographique, la taille, etc. Ces groupes, qui s'appellent des strates, sont utilisés pour la répartition et la sélection de l'échantillon.

Poids d'échantillonnage : On attribue un facteur d'inflation relatif à chaque unité échantillonnée (véhicule-jour) pour obtenir des estimations pour la population d'un échantillon. On peut expliquer le concept de base du poids d'échantillonnage en utilisant le taux de représentation. Par exemple, si deux unités sont choisies au hasard parmi dix unités de population, chaque unité choisie représente cinq unités de population, y compris elle-même, et a un poids d'échantillonnage de cinq. Une enquête au plan d'échantillonnage complexe comme l'EVC nécessite un calcul plus compliqué du poids d'échantillonnage. Cependant, le poids d'échantillonnage demeure égal au nombre d'unités que l'unité échantillonnée représente dans les listes d'immatriculation.

Vérification : L'application de vérifications qui permettent de repérer les entrées manquantes, non valides ou incompatibles ou qui font ressortir les enregistrements de données risquant d'être erronés. Certaines de ces vérifications comportent des relations logiques qui découlent directement des concepts et des définitions. D'autres sont de nature plus empirique et s'obtiennent par application de tests ou procédures statistiques.

Imputation : Le processus utilisé pour résoudre les problèmes de données manquantes, non valides ou non incohérentes que la vérification a mis en lumière. Pour cela, on change certaines des réponses ou remplace certaines des valeurs manquantes sur l'enregistrement vérifié pour créer un enregistrement plausible, dont la cohérence interne ne pose pas problème. Certains problèmes sont éliminés plus tôt lors d'une suivi auprès du répondant ou par l'analyse manuelle du questionnaire. Il est généralement impossible de régler tous les problèmes à ces stades initiaux, à cause des considérations de fardeau de réponse, de coût et de délai. On recourt alors à l'imputation pour traiter les rejets à la vérification restants, puisqu'il est souhaitable de produire un fichier complet et cohérent renfermant des données imputées. Si l'imputation peut améliorer la qualité des données finales en corrigeant les réponses manquantes, non valides ou incohérentes, certaines méthodes d'imputation ne préservent pas les relations entre les variables et peuvent même fausser les distributions sous-jacentes.

Juridiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	242 067	N	4 174	N	3 249	N	1 255	N	250 745	N
Île-du-Prince-Édouard	73 622	N	2 152	N	2 684	N	68	N	78 526	N
Nouvelle-Écosse	516 154	N	10 297	N	7 667	N	1 891	N	536 009	N
Nouveau-Brunswick	436 274	N	10 740	N	5 308	N	2 635	N	454 957	N
Québec	3 904 084	N	57 976	N	35 365	N	16 836	N	4 014 261	N
Ontario	6 426 671	N	83 854	N	110 444	N	27 480	N	6 648 449	N
Manitoba	591 423	N	10 250	N	11 408	N	3 587	N	616 668	N
Saskatchewan	640 307	N	56 957	N	27 296	N	3 956	N	728 516	N
Alberta	1 947 094	N	111 564	N	67 955	N	12 088	N	2 138 701	N
Colombie-Britannique	2 261 162	N	62 334	N	14 590	N	8 943	N	2 347 029	N
Territoire du Yukon	21 302	N	1 259	N	917	N	241	N	23 719	N
Territoires du Nord-Ouest	17 940	N	583	N	804	N	67	N	19 394	N
Nunavut	2 373	N	255	N	124	N	17	N	2 769	N
Total - Canada	17 080 473	N	412 395	N	287 811	N	79 064	N	17 859 743	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	240 779	A	3 588	B	2 840	B	1 138	B	248 345	A
Île-du-Prince-Édouard	72 666	A	2 067	A	2 242	B	62	B	77 037	A
Nouvelle-Écosse	503 508	A	8 588	B	6 647	B	1 891	A	520 633	A
Nouveau-Brunswick	440 340	A	6 673	C	5 139	A	1 570	C	453 722	A
Québec	3 795 790	A	49 467	A	34 848	A	16 492	A	3 896 597	A
Ontario	6 357 742	A	68 106	B	98 471	A	24 966	A	6 549 286	A
Manitoba	595 065	A	9 823	A	11 408	A	3 364	A	619 660	A
Saskatchewan	636 713	A	43 382	B	21 391	B	3 842	A	705 328	A
Alberta	1 902 089	A	72 325	B	63 627	A	11 261	A	2 049 302	A
Colombie-Britannique	2 241 290	A	48 926	B	14 463	A	7 891	B	2 312 571	A
Territoire du Yukon	21 147	A	1 218	A	917	A	241	A	23 523	A
Territoires du Nord-Ouest	18 025	A	566	A	1 020	A	50	E	19 660	A
Nunavut	2 430	A	204	E	186	A	--	--	2 820	A
Total - Canada	16 827 585	A	314 934	A	263 199	A	72 768	A	17 478 486	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Canada

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Juridiction:										
Terre-Neuve	1 863,5	E		--		--		...	1 876,7	E
Île-du-Prince-Édouard	513,7	E		--		--		...	517,5	E
Nouvelle-Écosse	4 297,7	E		--		--		...	4 540,2	E
Nouveau-Brunswick		...		--		--		...		...
Québec	27 691,3	C		--		--		...	28 543,1	C
Ontario	51 328,7	C		--		--		...	53 179,5	C
Manitoba	3 844,1	C		--		--		...	3 885,4	C
Saskatchewan	6 470,7	E		--		--		...	6 583,6	E
Alberta	19 435,1	D		--		--		...	20 001,5	D
Colombie-Britannique	15 889,1	E		--		--		...	16 258,7	E
Toutes les provinces	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Jurisdiction: Canada

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la juridiction

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jurisdiction:										
Terre-Neuve	970,8	C	24,2	E	36,6	E		...	1 032,8	B
Île-du-Prince-Édouard	306,0	C		...	14,1	E		--	329,0	C
Nouvelle-Écosse	2 343,6	B	55,8	E	104,6	D	6,1	E	2 510,1	B
Nouveau-Brunswick	2 183,8	C	34,7	D	65,6	C		...	2 285,8	B
Québec	16 715,2	B	501,2	D	1 003,1	B	82,5	D	18 301,9	B
Ontario	29 431,4	B	498,3	C	1 927,4	C	128,0	E	31 985,1	B
Manitoba	2 145,6	B	48,9	D	342,4	C		...	2 542,4	B
Saskatchewan	3 010,9	B	89,3	E	258,3	E	18,3	E	3 376,8	B
Alberta	10 124,9	B	239,1	D	745,3	D	62,0	E	11 171,4	B
Colombie-Britannique	9 197,7	B	267,7	E	159,7	C	21,5	E	9 646,7	B
Territoire du Yukon	84,7	B	4,3	E	20,5	E	2,5	E	111,9	B
Territoires du Nord-Ouest	66,4	C		...	15,7	E		...	83,5	C
Nunavut	9,0	E		--		...		--	9,7	E
Total - Canada	76 590,0	A	1 773,4	B	4 694,1	B	329,6	C	83 387,0	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Canada

Nombre de véhicules dans les listes d'immatriculation selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Gasoline	16 672 739	N	222 079	N	39 130	N	21 109	N	16 955 057	N
Diesel	336 051	N	178 470	N	247 610	N	53 293	N	815 424	N
Autre	57 859	N	11 023	N	786	N	4 550	N	74 218	N
Inconu	13 841	N	842	N	298	N	126	N	15 107	N
Total	17 080 490	N	412 414	N	287 824	N	79 078	N	17 859 806	N

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule								
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total
Année du véhicule									
1998 et après	40 105,0	D	--	--	--	--	...	40 789,5	C
1995 à 1997	33 634,5	D	--	--	--	--	...	35 793,6	D
1991 à 1994	32 270,7	B	--	--	--	--	502,9	E	32 773,7
1987 à 1990	19 364,5	E	--	--	--	--	...	19 864,9	E
1986 et avant		...	--	--	--	--	...		...
Total	135 174,2	A	--	--	--	--	4 064,3	E	139 238,6

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'année du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Année du véhicule										
1998 et après	21 435,7	B	654,8	C	2 519,7	C	48,6	E	24 658,9	B
1995 à 1997	18 325,7	B	377,1	D	1 153,9	C	155,8	E	20 012,5	B
1991 à 1994	19 478,1	B	235,0	D	393,8	E	28,7	E	20 135,5	B
1987 à 1990	11 330,4	C	249,4	E	488,9	E	40,1	E	12 108,9	B
1986 et avant	5 860,0	C	251,6	E	100,9	E	53,5	E	6 266,0	C
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carrosserie du véhicule	78 831,4	C		--		--		--	78 831,4	C
Voiture	3 836,4	E		--		--		--	3 836,4	E
Familiale de type "station-wagon"	23 268,4	D		--		--		...	23 291,8	D
Fourgonnette		...		--		--		--		...
Véhicule utilitaire sport		...		--		--		--		...
Camionnette de type "pick-up"		--		--		--		...		...
Camion porteur		--		--		--		--		--
Semi-remorque		--		--		--		--		--
Autobus		--		--		--	3 959,6	E	3 959,6	E
Autre		...		--		--		...		...
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carrosserie du véhicule	44 122,6	A		...		--		--	44 125,6	A
Voiture										
Familiale de type "station-wagon"	1 885,0	E		--		--		--	1 885,0	E
Fourgonnette	11 526,4	C		...		...		...	11 580,3	C
Véhicule utilitaire sport	6 239,1	D		...		--		--	6 245,4	D
Camionnette de type "pick-up"	12 551,6	B	349,7	E		--		--	12 901,3	B
Camion porteur		--	948,3	C	858,3	C		...	1 807,3	B
Semi-remorque		--		...	3 744,7	B		--	3 794,5	B
Autobus		--		--		--	316,7	C	316,7	C
Autre		...	367,0	D		...		...	525,7	D
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Nombre de véhicules dans le champ de l'enquête selon le type de véhicule et le type de carrosserie du véhicule

Type de carrosserie du véhicule	Type de véhicule							
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus	
Voiture	10 370 951	A	...	...	...	--	--	10 374 064
Familiale de type "station-wagon"	289 877	D		--		--	--	289 877
Fourgonnette	2 277 516	B		...		...	4 358	2 289 998
Véhicule utilitaire sport	1 180 453	B		...		--	--	1 181 445
Camionnette de type "pick-up"	2 611 759	B	46 654	D		--	--	2 658 413
Camion porteur		...	185 088	B	96 049	B	...	294 740
Semi-remorque		--		...	148 602	A	--	152 383
Autobus		--		--		--	66 560	66 560
Autre		...	60 009	C	13 376	E	...	125 003
Total	16 795 110	A	306 418	A	259 366	A	71 587	17 432 482

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Essence	130 657,3	B		--		--		...	130 955,2	B
Diesel		...		--		--	3 754,2	E	7 972,8	E
Autre		...		--		--		...		...
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant										
Essence	73 426,7	A	354,7	D		...	38,9	E	73 835,3	A
Diesel	2 779,8	D	1 368,5	B	4 638,2	B	286,8	C	9 073,3	B
Autre		...		...		...		...	273,3	E
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jour de la semaine										
Dimanche	17 065,2	B		--		--		...	17 289,1	B
Lundi	17 880,6	C		--		--	464,3	E	18 344,9	C
Mardi	19 353,8	D		--		--	628,1	E	19 981,9	C
Mercredi	16 627,4	B		--		--	769,8	E	17 397,3	B
Jeudi	21 013,2	C		--		--	883,0	E	21 896,2	C
Vendredi	21 090,6	B		--		--	687,4	E	21 778,0	B
Samedi	22 143,3	C		--		--		...	22 551,2	C
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le jour de la semaine

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Jour de la semaine										
Dimanche	8 798,3	B	105,2	E	204,4	E		...	9 137,6	B
Lundi	10 272,4	B	278,9	C	723,2	C	45,9	C	11 320,3	B
Mardi	11 423,7	B	349,9	C	1 024,9	B	42,7	C	12 841,1	B
Mercredi	10 225,1	A	340,0	C	977,1	C	59,0	C	11 601,2	A
Jeudi	12 015,5	B	351,7	C	862,6	B	62,4	C	13 292,2	A
Vendredi	12 346,5	A	238,8	C	648,6	B	52,8	C	13 286,7	A
Samedi	11 348,6	B	103,6	E	216,5	E	34,3	E	11 702,9	B
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Âge du conducteur	3 384,6	E		--		--		--	3 384,6	E
Moins de 20 ans										
20 à 24 ans	4 632,5	E		--		--		...	4 652,5	E
25 à 34 ans	19 542,4	C		--		--		...	19 976,0	C
35 à 44 ans	47 167,4	C		--		--		...	47 854,0	C
45 à 54 ans	31 296,7	C		--		--	1 604,3	E	32 901,0	C
55 à 64 ans	14 916,2	D		--		--		...	16 101,7	D
65 à 74 ans	10 893,9	E		--		--		...	11 028,2	D
75 à 84 ans	2 974,1	E		--		--		--	2 974,1	E
85 ans et plus		...		--		--		--		...
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge du conducteur

	Type de véhicule								
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total
Âge du conducteur									
Moins de 20 ans	2 162,3	E	...	...	...	...	--	2 168,3	E
20 à 24 ans	3 171,3	E	...	...	...	...	...	3 459,1	E
25 à 34 ans	11 917,9	C	555,8	E	1 589,2	E	...	14 096,5	C
35 à 44 ans	23 022,8	C	584,4	E	...	...	75,9	25 058,4	B
45 à 54 ans	18 843,5	B	397,8	E	962,6	E	152,0	20 355,9	B
55 à 64 ans	8 946,3	C	...	...	...	...	55,0	9 592,0	C
65 à 74 ans	6 299,2	D	...	...	...	...	...	6 383,1	D
75 à 84 ans	1 877,5	E	--	--	...	...	--	1 879,3	E
85 ans et plus	...	...	--	--	--	--	--	...	...
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	33 868,3	B
Pour se rendre au travail ou à l'école	14 513,1	B
Pour magasiner ou effectuer des courses	24 869,7	B
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	21 207,2	B
Pour se rendre quelque part	31 982,8	E
(Travail) transport ou livraison de marchandises	2 783,5	E
(Travail) appel de service	2 646,0	E
(Travail) autre type de travail	3 303,5	E
Total	135 174,2	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Raison du déplacement		
Pour se rendre à la maison	20 562,0	A
Pour se rendre au travail ou à l'école	11 432,1	B
Pour magasiner ou effectuer des courses	13 531,1	A
Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	10 610,4	B
Pour se rendre quelque part	13 097,1	C
(Travail) transport ou livraison de marchandises	2 348,0	E
(Travail) appel de service	2 364,1	E
(Travail) autre type de travail	2 485,1	E
Total	76 429,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
 A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
 - EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Camions de 4,5 t et plus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule			
	Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus	
Raison du déplacement		...		...
Appel de service				
Transport de marchandises ou d'équipement	814,2	C	3 516,2	C
Vide		...	508,4	D
Autre type de travail	129,5	E		...
Non liée au travail	557,9	E	258,3	E
Total	1 768,0	B	4 657,2	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement		...
Interurbain régulier		
École	1 610,1	E
Nolisé		...
Autre		...
Total	4 064,3	E

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Autobus: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et la raison du déplacement (spécifique au type de véhicule)

	Type de véhicule	
	Autobus	
Raison du déplacement	159,7	E
Transport urbain		
Interurbain régulier		...
École	69,4	D
Nolisé		...
Autre		...
Total	326,8	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	92 462,5	B		--	--	3 056,8	E	95 519,3	B	
Femme	42 711,7	B		--	--		...	43 719,3	B	
Total	135 174,2	A		--	--	4 064,3	E	139 238,6	A	

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le sexe du conducteur

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Sexe du conducteur										
Homme	51 425,0	B	1 755,5	B	4 651,7	B	238,5	D	58 070,7	A
Femme	25 004,9	B		...		...	88,3	E	25 111,2	B
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Heure du jour										
00h00 à 05h59	5 159,3	E		--		--		...	5 278,3	E
06h00 à 11h59	37 381,2	A		--		--	1 655,9	E	39 037,1	A
12h00 à 17h59	60 424,6	A		--		--	1 797,4	E	62 222,0	A
18h00 à 23h59	32 209,1	B		--		--		...	32 701,1	B
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et l'heure du jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Heure du jour										
00h00 à 05h59	3 000,6	D	...		440,8	E	...		3 562,0	C
06h00 à 11h59	23 711,4	A	767,5	B	1 804,4	B	133,8	C	26 417,2	A
12h00 à 17h59	33 613,4	A	752,2	C	1 678,9	B	133,7	C	36 178,3	A
18h00 à 23h59	16 104,4	B	142,8	E	733,0	C	44,2	E	17 024,4	B
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		--		--		--		...
Non	134 921,2	A		--		--	4 064,3	E	138 985,5	A
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le transport de marchandises dangereuses

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Transport de marchandises dangereuses										
Oui		...		...		...		--		...
Non	76 280,9	A	1 729,8	B	4 317,0	B	326,8	C	82 654,5	A
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour										
Les jours non-travaillés	41 289,3	B		--		--		...	41 930,9	B
Les jours travaillés	93 884,9	B		--		--	3 422,7	E	97 307,7	B
Total	135 174,2	A		--		--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Juridiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de jour

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour										
Les jours non-travaillés	21 226,7	A	233,3	E	473,9	D	65,7	E	21 999,7	A
Les jours travaillés	55 203,2	A	1 534,6	B	4 183,3	B	261,1	C	61 182,2	A
Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Type de route				
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	77 463,9	B	1 266,6	E
Autres routes	57 710,3	A	2 797,7	E
Total	135 174,2	A	4 064,3	E

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Jurisdiction: Toutes les provinces

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule et le type de route

	Type de véhicule			
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Autobus	
Type de route				
Routes avec vitesse maximale affichée de 80km/h ou plus	41 453,3	B	52,7	E
Autres routes	34 976,6	A	274,1	C
Total	76 429,9	A	326,8	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Vehicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule et le groupe d'âge des passagers

	Type de véhicule	
	Vehicules jusqu'à 4,5 t	
Âge des passagers		
Moins de 5 ans	4 902,0	E
5 - 14 ans	10 624,0	D
15 ans et plus	119 648,2	A
Total	135 174,2	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules jusqu'à 4,5 t: Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Véhicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison	22 685,4	B
	Pour se rendre au travail ou à l'école	9 192,0	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	15 631,4	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	12 960,7	C
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	82 667,8	B
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison	11 183,0	C
	Pour se rendre au travail ou à l'école		...
	Pour magasiner ou effectuer des courses	9 238,3	E
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	8 246,5	D
	Pour se rendre quelque part	12 091,9	E
	(Travail) transport ou livraison de marchandises	2 072,0	E
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	52 506,4	C

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules jusqu'à 4,5 t: Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe de véhicules et la raison du déplacement

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule	
		Véhicules jusqu'à 4,5 t	
Groupe de véhicules	Raison du déplacement		
Voiture et familiale de type "station-wagon"	Pour se rendre à la maison	13 511,0	B
	Pour se rendre au travail ou à l'école	7 302,7	C
	Pour magasiner ou effectuer des courses	8 714,8	B
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	6 868,8	B
	Pour se rendre quelque part		...
	(Travail) transport ou livraison de marchandises		...
	(Travail) appel de service		...
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	46 007,6	A
Autre jusqu'à 4,5 t	Pour se rendre à la maison	7 051,0	C
	Pour se rendre au travail ou à l'école	4 129,4	D
	Pour magasiner ou effectuer des courses	4 816,3	C
	Pour se rendre aux activités récréatives ou sociales	3 741,6	D
	Pour se rendre quelque part	5 514,3	E
	(Travail) transport ou livraison de marchandises	1 696,2	E
	(Travail) appel de service	1 641,0	E
	(Travail) autre type de travail		...
	Total	30 422,3	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIT: N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
 A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
 - EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	1 623,6	E	--	--	--	--	...	...	1 689,8	E
	06h00 à 11h59	10 168,7	B	--	--	--	--	...	...	10 300,9	B
	12h00 à 17h59	18 731,2	B	--	--	--	--	...	...	19 015,0	B
	18h00 à 23h59	10 765,7	D	--	--	--	--	...	...	10 925,3	C
	Total	41 289,3	B	--	--	--	--	...	...	41 930,9	B
Les jours travaillés	00h00 à 05h59	3 535,7	E	--	--	--	--	...	...	3 588,5	E
	06h00 à 11h59	27 212,5	A	--	--	--	--	1 523,8	E	28 736,3	A
	12h00 à 17h59	41 693,4	B	--	--	--	--	1 513,6	E	43 207,1	B
	18h00 à 23h59	21 443,3	C	--	--	--	--	...	...	21 775,8	C
	Total	93 884,9	B	--	--	--	--	3 422,7	E	97 307,7	B
Total	00h00 à 05h59	5 159,3	E	--	--	--	--	...	...	5 278,3	E
	06h00 à 11h59	37 381,2	A	--	--	--	--	1 655,9	E	39 037,1	A
	12h00 à 17h59	60 424,6	A	--	--	--	--	1 797,4	E	62 222,0	A
	18h00 à 23h59	32 209,1	B	--	--	--	--	...	...	32 701,1	B
	Total	135 174,2	A	--	--	--	--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le type de jour et l'heure du jour

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de jour	Heure du jour										
Les jours non-travaillés	00h00 à 05h59	938,4	D	...		51,3	E		...	1 009,7	C
	06h00 à 11h59	5 821,9	B	100,9	E	178,8	D		...	6 122,4	B
	12h00 à 17h59	9 596,1	B	99,5	E	169,4	D		...	9 891,0	B
	18h00 à 23h59	4 870,2	B	17,7	E	74,5	E		...	4 976,6	B
	Total	21 226,7	A	233,3	E	473,9	D	65,7	E	21 999,7	A
Les jours travaillés	00h00 à 05h59	2 062,2	D	...		389,5	E		...	2 552,3	D
	06h00 à 11h59	17 889,5	A	666,7	B	1 625,6	B	113,0	C	20 294,8	A
	12h00 à 17h59	24 017,3	A	652,6	B	1 509,6	B	107,8	C	26 287,3	A
	18h00 à 23h59	11 234,2	B	125,2	E	658,6	D	29,9	D	12 047,8	B
	Total	55 203,2	A	1 534,6	B	4 183,3	B	261,1	C	61 182,2	A
Total	00h00 à 05h59	3 000,6	D	...		440,8	E		...	3 562,0	C
	06h00 à 11h59	23 711,4	A	767,5	B	1 804,4	B	133,8	C	26 417,2	A
	12h00 à 17h59	33 613,4	A	752,2	C	1 678,9	B	133,7	C	36 178,3	A
	18h00 à 23h59	16 104,4	B	142,8	E	733,0	C	44,2	E	17 024,4	B
	Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Passagers-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Juridiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	3 243,3	E	--	--	--	--	--	--	3 243,3	E
	Femme	4 773,8	E	--	--	--	--	--	...	4 793,8	E
	Total	8 017,1	D	--	--	--	--	--	...	8 037,1	D
25 - 55 ans	Homme	69 947,6	C	--	--	--	--	1 739,6	E	71 687,2	C
	Femme	28 058,9	C	--	--	--	--	--	...	29 043,8	C
	Total	98 006,5	B	--	--	--	--	2 724,5	E	100 731,0	B
55 ans et plus	Homme	19 271,6	C	--	--	--	--	--	...	20 588,8	C
	Femme	9 879,0	E	--	--	--	--	--	...	9 881,7	E
	Total	29 150,6	C	--	--	--	--	--	...	30 470,5	B
Total	Homme	92 462,5	B	--	--	--	--	3 056,8	E	95 519,3	B
	Femme	42 711,7	B	--	--	--	--	--	...	43 719,3	B
	Total	135 174,2	A	--	--	--	--	4 064,3	E	139 238,6	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES, A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.
- TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM EXCLUENT LE TRANSPORT URBAIN PAR AUTOBUS.
- LES CAMIONS SONT EXCLUS DE TOUTES LES ESTIMATIONS DE PASSAGERS-KM POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2000.

Véhicules-km ('000 000) selon le type de véhicule, le groupe d'âge du conducteur et le sexe du conducteur

Jurisdiction: Toutes les provinces

		Type de véhicule									
		Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Groupe d'âge du conducteur	Sexe du conducteur										
Moins de 25 ans	Homme	2 000,5	E		...		...		...	2 289,6	E
	Femme	3 333,0	E		--		--		...	3 337,9	E
	Total	5 333,6	D		...		...		...	5 627,5	D
25 - 55 ans	Homme	37 747,5	B	1 525,8	C	3 921,7	B	178,2	E	43 373,2	B
	Femme	16 036,6	B		...		...	83,2	E	16 137,6	B
	Total	53 784,2	A	1 538,1	C	3 927,1	B	261,4	D	59 510,8	A
55 ans et plus	Homme	11 676,9	C		...		...	60,0	E	12 408,0	C
	Femme	5 635,2	D		--		--		...	5 635,6	D
	Total	17 312,2	B		...		...	60,3	E	18 043,6	B
Total	Homme	51 425,0	B	1 755,5	B	4 651,7	B	238,5	D	58 070,7	A
	Femme	25 004,9	B		...		...	88,3	E	25 111,2	B
	Total	76 429,9	A	1 768,0	B	4 657,2	B	326,8	C	83 181,9	A

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Juridiction: Toutes les provinces

Carburant ('000 000 litres) acheté selon le type de véhicule et le type de carburant

	Type de véhicule									
	Vehicules jusqu'à 4,5 t		Camions de 4,5 t à 15 t		Camions de 15 t et plus		Autobus		Total	
Type de carburant	7 918,4	A		...		--	24,3	E	8 028,5	A
Essence										
Diesel										
		...	357,8	D	1 775,6	B	98,9	D	2 585,9	B

- LA LETTRE À DROITE DE CHAQUE ESTIMATION DÉTERMINE SA QUALITÉ COMME SUIV : N - DONNÉES ADMINISTRATIVES, -- - NOMBRES INFIMES,
A - EXCELLENTE, B - TRÈS BONNE, C - BONNE, D - ACCEPTABLE, E - À UTILISER AVEC PRUDENCE, ... - N'AYANT PAS LIEU DE FIGURER.
- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Véhicules jusqu'à 4,5 t

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1981 et avant	3 862	2 683	17 635	12 651	82 253	191 930	40 337	80 249	183 152	196 119	2 615	1 414	104	815 004
1982	639	326	2 313	1 709	8 559	24 945	6 603	12 939	27 874	27 816	329	271	24	114 347
1983	1 001	756	3 740	3 551	15 512	40 350	8 461	14 554	30 522	34 311	386	250	22	153 416
1984	2 149	1 513	7 988	7 516	45 087	86 800	15 232	21 489	49 789	57 123	641	431	48	295 806
1985	3 330	2 070	11 148	10 402	72 546	132 385	19 982	24 606	63 930	71 944	713	538	77	413 671
1986	5 074	2 721	16 014	14 240	109 782	204 184	27 555	31 990	86 596	102 382	1 038	659	78	602 313
1987	7 302	3 715	20 540	18 365	154 332	251 433	26 377	27 343	76 401	103 742	1 068	578	110	691 306
1988	13 860	5 455	29 371	26 732	225 274	364 605	32 487	32 917	99 128	123 528	1 298	859	145	955 659
1989	16 436	5 689	31 808	28 731	236 199	393 983	32 565	32 792	104 805	135 293	1 299	932	141	1 020 673
1990	15 888	5 877	32 831	28 642	246 473	398 220	35 221	33 906	109 964	146 572	1 308	966	150	1 056 018
1991	16 251	5 140	31 716	27 776	253 092	385 604	36 377	34 796	109 370	141 235	1 177	909	171	1 043 614
1992	16 940	5 663	34 475	30 417	283 409	415 181	36 933	34 962	105 706	142 117	1 144	808	144	1 107 899
1993	17 655	5 302	33 221	27 120	255 305	391 343	33 251	31 814	96 508	130 746	1 112	828	148	1 024 353
1994	17 640	5 161	33 938	27 250	242 315	389 573	32 246	33 643	100 809	124 000	1 093	976	155	1 008 799
1995	16 381	5 140	34 387	27 826	257 634	415 731	34 876	35 610	106 588	126 554	1 137	1 022	165	1 063 051
1996	12 377	3 986	28 440	22 411	205 580	343 435	30 122	29 410	89 663	99 828	848	835	124	867 059
1997	16 462	4 152	34 375	27 163	257 629	434 019	38 577	37 718	121 838	127 244	1 212	1 292	160	1 101 841
1998	20 920	3 217	38 723	32 037	309 525	492 653	39 854	37 246	137 469	128 703	1 120	1 374	155	1 242 996
1999	20 726	2 507	36 317	30 002	309 902	504 444	34 511	27 251	119 961	118 569	1 110	1 515	139	1 206 954
2000	16 813	2 441	35 741	30 408	314 975	528 591	28 839	23 357	118 633	117 084	634	1 337	99	1 218 952
2001	348	114	1 437	1 319	18 668	37 266	1 023	1 719	8 394	6 257	24	151	19	76 739
Inconnue	16	0	0	12	39	0	0	1	0	1	0	0	0	69
TOTAL	242 070	73 628	516 158	436 280	3 904 090	6 426 675	591 429	640 312	1 947 100	2 261 168	21 306	17 945	2 378	17 080 539

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 4,5 t à 15 t

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1981 et avant	609	1 006	2 439	1 004	10 227	6 596	2 386	37 677	36 856	12 132	430	87	39	111 488
1982	60	62	187	92	811	786	231	1 126	1 946	857	32	12	4	6 206
1983	79	57	173	81	556	752	161	899	1 428	634	16	9	3	4 848
1984	138	78	290	150	1 619	1 320	263	905	2 000	1 098	39	25	4	7 929
1985	186	95	363	236	2 409	2 231	385	918	2 701	1 466	51	24	11	11 076
1986	207	107	415	301	2 630	2 936	476	1 073	3 237	2 014	38	26	12	13 472
1987	211	94	486	298	3 367	3 447	417	836	2 091	1 882	33	14	19	13 195
1988	326	101	585	393	4 210	5 035	482	932	3 963	2 761	55	26	17	18 886
1989	247	105	569	338	3 197	4 507	456	816	3 737	2 994	56	32	16	17 070
1990	257	75	560	344	3 279	4 799	558	887	4 067	3 402	61	39	17	18 345
1991	223	50	365	324	2 208	3 112	455	703	3 916	2 487	40	27	9	13 919
1992	179	31	342	401	1 913	3 102	394	702	3 491	2 507	44	27	8	13 141
1993	200	42	376	579	2 075	3 830	423	1 039	3 890	2 964	28	20	9	15 475
1994	212	45	365	629	2 539	4 583	411	968	4 816	3 231	47	20	11	17 877
1995	260	56	555	723	3 324	5 704	574	1 165	5 288	3 848	47	42	29	21 615
1996	147	25	336	622	2 077	4 192	421	759	4 001	2 781	33	22	10	15 426
1997	172	33	408	751	2 245	5 581	488	1 086	6 275	3 718	48	36	16	20 857
1998	127	19	496	1 062	2 830	5 784	424	1 146	5 918	3 184	48	28	11	21 077
1999	203	44	578	1 385	3 722	8 569	523	1 775	6 067	4 585	85	41	11	27 588
2000	120	27	382	870	2 305	6 336	288	1 452	4 983	3 361	31	27	5	20 187
2001	12	3	33	159	434	658	38	99	896	433	2	5	1	2 773
Inconnue	5	0	0	1	4	0	0	0	0	0	0	0	0	10
TOTAL	4 180	2 155	10 303	10 743	57 981	83 860	10 254	56 963	111 567	62 339	1 264	589	262	412 460

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Camions de 15 t et plus

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1981 et avant	383	863	947	727	877	5 428	1 364	8 717	16 323	2 801	186	129	11	38 756
1982	35	66	97	68	99	668	116	446	1 140	185	13	14	0	2 947
1983	29	42	44	35	57	467	64	171	337	55	5	5	5	1 316
1984	110	154	163	222	321	1 505	258	568	1 018	285	11	20	2	4 637
1985	153	156	259	261	548	2 418	357	792	1 728	366	28	21	0	7 087
1986	155	195	259	268	649	3 341	417	865	1 979	506	23	16	1	8 674
1987	191	219	351	403	1 007	4 491	467	874	1 739	573	19	12	4	10 350
1988	267	187	405	352	1 315	4 829	493	973	2 407	661	34	24	2	11 949
1989	242	124	369	280	1 025	4 961	437	790	2 254	593	32	32	2	11 141
1990	152	108	247	301	995	4 601	393	809	2 432	979	35	31	4	11 087
1991	144	62	155	164	564	2 790	220	539	1 887	538	21	28	9	7 121
1992	102	37	175	128	772	2 780	298	501	1 603	701	40	26	8	7 171
1993	105	46	256	218	1 302	4 197	462	694	2 152	674	29	21	2	10 158
1994	164	65	380	232	2 337	6 077	688	882	3 290	825	34	48	6	15 028
1995	191	98	569	337	3 335	9 903	797	1 043	4 065	876	42	68	14	21 338
1996	143	55	445	217	2 345	6 929	729	780	3 235	810	66	57	9	15 820
1997	127	26	340	206	2 457	6 830	691	852	3 775	854	65	57	5	16 285
1998	191	52	638	243	4 512	11 174	999	1 794	5 731	798	87	62	13	26 294
1999	181	67	688	325	4 853	12 342	1 062	2 735	5 107	755	75	67	25	28 282
2000	158	58	755	261	4 940	12 319	953	2 294	4 669	616	70	61	6	27 160
2001	29	9	129	64	1 047	2 400	147	181	1 088	142	8	11	2	5 257
Inconnue	3	0	1	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	15
TOTAL	3 255	2 689	7 672	5 312	35 368	110 450	11 412	27 300	67 959	14 593	923	810	130	287 873

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

Type de véhicule: Autobus

	Jurisdiction													TOTAL
	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Terr. du Nord-Ouest	Nunavut	
Année du véhicule														
1981 et avant	31	22	89	498	411	1 002	262	443	2 050	770	22	9	5	5 614
1982	13	0	19	122	94	162	52	123	414	246	9	1	1	1 256
1983	4	2	25	91	113	295	63	94	164	212	20	0	0	1 083
1984	6	2	31	139	207	214	80	162	260	167	3	4	0	1 275
1985	12	2	52	110	237	432	250	224	343	161	3	1	4	1 831
1986	65	3	73	124	258	523	177	227	393	219	4	2	1	2 069
1987	197	5	100	130	370	935	187	372	458	267	4	6	0	3 031
1988	184	1	134	162	666	1 410	268	238	564	393	15	2	1	4 038
1989	159	2	110	119	1 016	1 851	187	261	679	503	9	2	0	4 898
1990	105	0	141	188	1 173	2 226	137	282	684	512	17	2	0	5 467
1991	96	1	135	77	1 213	1 961	200	215	589	611	14	1	2	5 115
1992	93	3	80	82	1 177	1 899	182	171	601	499	4	0	0	4 791
1993	43	0	103	97	988	1 549	182	179	572	403	7	2	0	4 125
1994	24	0	55	38	1 510	1 327	266	110	418	464	14	1	0	4 227
1995	28	1	184	159	991	1 897	177	125	548	592	17	0	1	4 720
1996	21	2	81	20	1 242	1 959	175	146	447	647	18	0	0	4 758
1997	45	0	107	124	1 217	1 612	156	139	715	422	23	3	1	4 564
1998	34	0	191	185	1 133	2 013	197	170	723	752	14	2	0	5 414
1999	59	7	96	90	1 480	2 409	231	206	806	600	8	22	1	6 015
2000	42	17	87	80	1 135	1 636	157	72	628	491	20	5	1	4 371
2001	0	1	0	2	210	174	4	0	38	17	0	3	0	449
Inconnue	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
TOTAL	1 261	71	1 893	2 639	16 841	27 486	3 590	3 959	12 094	8 948	245	68	18	79 113

- EN RAISON DE L'ARRONDISSEMENT, LES COMPOSANTES PEUVENT NE PAS SOMMER AUX TOTAUX ET CERTAINES PEUVENT DIFFÉRER LÉGÈREMENT D'UN TABLEAU À L'AUTRE.

LECTURES SUGGÉRÉES

Choisies parmi les publications de Statistique Canada

Catalogue

50-002-XIB	Transport terrestre et maritime - <i>Bulletin de Service</i> - Huit numéros par année. Bilingue.
51-004-XIB	Aviation - <i>Bulletin de service</i> - Bilingue. Mensuel.
51-203-XIB	Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-204-XIB	Origine et destination des passagers aériens, Rapport sur le trafic intérieur - <i>Annuel</i> . Bilingue
51-206-XIB	Aviation civile canadienne - <i>Annuel</i> . Bilingue.
51-207-XIB	Statistique des affrètements aériens - <i>Annuel</i> . Bilingue.
52-001-XIE	Chargements ferroviaires – <i>Mensuel</i> . Anglais.
52-001-XIF	Français.
52-216-XIB	Le transport ferroviaire au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-215-XIB	Statistique du transport des voyageurs par autobus et du transport urbain - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-218-XIB	Véhicules automobiles, ventes de carburants - <i>Annuel</i> . Bilingue
53-219-XIB	Véhicules automobiles, immatriculations - <i>Annuel</i> . Bilingue.
53-222-XIB	Le camionnage au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue.
54-205-XIB	Le transport maritime au Canada - <i>Annuel</i> . Bilingue.
66-001-PPB	Voyages internationaux, renseignements provisoires (Touriscope) - <i>Mensuel</i> . Bilingue.
66-201-XIB	Voyages internationaux - <i>Annuel</i> . Bilingue.
87-003-XIB	Info-voyages - <i>Trimestriel</i> . Bilingue.

Pour obtenir une publication, veuillez téléphoner au 1 613-951-7277 ou utiliser le numéro du télécopieur 1 613-951-1584. Pour appeler sans frais, au Canada seulement, composez le 1 800-770-1033. Il n'est pas nécessaire de nous faire parvenir une confirmation pour une commande faite par téléphone ou télécopieur.

Comment obtenir les analyses et les données économiques dont vous avez besoin sur le secteur des transports

Vous pouvez obtenir, auprès de la Division des transports...

des données clés sur la situation financière des entreprises de transport par camion, autobus, bateau, train et avion, ainsi que sur les points d'origine et de destination des marchandises et des passagers;

- contre recouvrement des frais, des totalisations spéciales et des études analytiques répondant aux besoins de votre entreprise;
- deux bulletins de service contenant des données provisoires, des comparaisons intermodales, etc.;

Obtenez les faits! La Division des transports peut vous aider à combler vos besoins en information. Pour en savoir davantage, communiquez avec :

Tricia Trépanier, Directrice
Division des transports
Statistique Canada
Immeuble Principal, Pièce 1506
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone: (613) 951-8704
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Tricia.Trepanier@statcan.ca

Gord Baldwin, Directeur Adjoint
Division des transports
Téléphone: (613) 951-0407
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Gord.Baldwin@statcan.ca

John Ross
Chef
Section de camionnage
Téléphone: (613) 951-1922
Télécopieur: (613) 951-0579
Internet: John.Ross@statcan.ca

Doug O'Keefe
Chef
Section des transports multimodaux
Téléphone: (613) 951-0291
Télécopieur: (613) 951-0009
Internet: Doug.O'Keefe@statcan.ca

Andrea Mathieson
Chef
Centre des statistiques de l'aviation
Téléphone: (613) 951-8699
Télécopieur: (613) 951-0010
Internet: Andrea.Mathieson@statcan.ca

Normes de service à la clientèle Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.